



NOTE DE SYNTHESE

BUDGET PRIMITIF

2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2026

SOMMAIRE

PREALABLE	p 3
1. STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL	p 3
2. SYNTHESE ET EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2025.....	p 3
3. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	p 4
<u>3.1</u> Dépenses de fonctionnement	p 4
<u>3.2</u> Recettes de fonctionnement	p 6
4. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	p 7
<u>4.1</u> Dépenses d'investissement	p 7
<u>4.2</u> Recettes d'investissement	p 8

PREALABLE

Cette note présente de manière synthétique le budget primitif de la commune et est annexée à la délibération prise par le conseil municipal.

Elle se conforme à l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, qui précise qu'une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

1.STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL

Le budget d'une commune se structure en deux sections distinctes :

- D'un côté, la section de fonctionnement qui correspond à la gestion des affaires courantes de la collectivité,
- De l'autre, la section d'investissement, qui correspond aux achats mobiliers et immobiliers ainsi qu'aux études et travaux portés par la collectivité.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

→ Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

→ Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (redevances scolaires, redevances sportives, culturelles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement est liée aux projets d'investissement de la ville :

→ Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets.

→ Les recettes d'investissement sont principalement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

2.SYNTHESE ET EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2026

(En €)	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 109 317,26 €	1 109 317,26 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	541 513,47 €	541 513,47 €

TOTAL DU BUDGET	1 650 830,73 €	1 650 830,73 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

3.PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

3.1 Dépenses de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026	Evolution (en %)
Dépenses	968 613,07 €	800 630,66 €	1 109 317,26 €	14,53%
011 – Charges à caractère général	319 158,07 €	205 708,55 €	422 742,26 €	32,45%
012 – Charges de personnel	510 000,00 €	473 470,62 €	555 600,00 €	8,94%
014 – Atténuations de produits	20 000,00 €	13 464,00 €	15 000,00 €	-25,00%
65 – Autres charges de gestion courante	102 555,00 €	91 915,96 €	105 025,00 €	2,41%
66 – Intérêts de la dette	15 300,00 €	15 271,53 €	10 000,00 €	-34,64%
67 – Charges exceptionnelles	1 600,00 €	800,00 €	500,00 €	-68,75%
68 – Dotations aux provisions			450,00 €	

Dépenses d'ordre				
023 – Virement à la section d'investissement	410 000,00 €		- €	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 378 613,07 €	800 630,66 €	1 109 317,26 €	-19,53%
---	-----------------------	---------------------	-----------------------	----------------

3.1.1 Les dépenses réelles de fonctionnement :

Les dépenses réelles sont en diminution de 18,24 % par rapport aux BP 2025.

Chapitre 011 – Charges à caractère général (fournitures, énergies, assurances, prestataires de services, maintenance, etc...) 422 742,26 €

Principales évolutions par rapport au BP 2025 :

- Augmentation des charges à caractère générale (Ch. 011)
- Augmentation des charges de personnel (Ch.012)
- Augmentation (en prévision) des indemnités de fonction et des cotisations retraites (Ch. 065)

Chapitre 011 – Charges à caractères générales

Forte augmentation du compte 615221 (travaux d'entretien des bâtiments)

Chapitre 012 – Charges de personnel

La masse salariale est proposée en augmentation par rapport au BP 2025 (+8,94 %) et s'élève à 555 600,00 €. Suite au départ d'un agent, la commune étant en auto-assurance, nous allons devoir lui verser l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE). De plus, nous allons devoir recruter un nouvel agent dès le départ de Philippe ASSELINEAU au 1^{er} juin 2026.

Chapitre 014 – Atténuations de produits

Baisse de 25,00 %.

Les dépenses réalisées en 2025 sont de 13 464,00 € pour une prévision de 20 000,00 €.

Cette dépense est difficilement anticipable.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Légère augmentation des indemnités de fonction et des cotisations retraite en prévision d'une éventuelle augmentation (loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025).

Chapitre 66 – Charges financières

Diminution de 34,64 %, il ne reste que deux emprunts (remboursement d'un prêt en 2025).

3.1.2. Les dépenses d'ordre de fonctionnement

Il s'agit d'opérations comptables qui figurent à la fois en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Pas de virement à la section d'investissement pour 2026.

3.2 Recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026	Evolution (en %)
Recettes	1 378 613,07 €	822 158,00 €	1 109 317,26 €	-19,53%
013 – Atténuations de charges	- €	20 083,23 €	10 000,00 €	
70 – Produits des services	132 600,00 €	103 402,57 €	102 600,00 €	-26,62%
73 – Impôts et taxes	99 300,00 €	99 318,00 €	99 300,00 €	0,00%
731 – Impositions directes	382 200,00 €	410 004,03 €	362 300,00 €	-5,21%
74 – Dotations et participations	163 697,68 €	161 969,19 €	158 600,00 €	-3,11%
75 – Autres produits de gestion courante	15 350,00 €	27 375,69 €	17 450,00 €	13,68%
76 – Produits financiers	- €			
77 – Produits exceptionnels	500,00 €	- €	500,00 €	
002 – Résultat de fonctionnement reportés	584 965,39 €		358 567,26 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 378 613,07 €	822 152,71 €	1 109 317,26 €	-19,53%

3.2.1 Les recettes réelles de fonctionnement :

Chapitre 013 – Atténuations de charges :

Remboursement des salaires en cas d'absence d'agents (prévisions difficilement possible).

Chapitre 70 – Produits des services (concessions cimetières, redevances, mise à dispo du personnel Caisse des Ecoles, ...) 102 600,00 €.

La baisse des recettes sur ce chapitre est dû au fait que l'inscription pour le remboursement des salaires est moins importantes de 30 000,00 €.

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Une baisse de 20 100,00 € sur ce chapitre car nous avons déjà reçu le Fonds Départemental des DMTO en décembre 2025.

Chapitre 74 – Dotations et participations (Dotation globale de fonctionnement, dotations aux élus locaux, FCTVA sur fonctionnement...)

Légère diminution.

Chapitre 75 – Autres recettes de gestion courante

Loyer Maison Misier + location salle polyvalente

Chapitre 76 – Produits financiers (intérêts part sociale)

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Il s'agit principalement des remboursements d'assurance en cas de sinistre, de mandats annulés sur exercices antérieurs.

4 PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

4.1 Les dépenses d'investissement :

INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026	Evolution (en %)
Dépenses	741 206,57 €	463 118,85 €	347 966,56 €	-53,00%
13 – Subventions d'investissement	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	-100,00%
16 – Emprunts et dettes assimilés	269 000,00 €	267 485,13 €	30 000,00 €	-88,84%
20 – Immobilisations incorporelles	55 858,80 €	32 493,86 €	20 000,00 €	64,19%
21 – Immobilisations corporelles	391 347,77 €	163 139,86 €	252 966,56 €	-35,36%
Dépenses d'ordre				
041 – Opérations patrimoniales	207 651,02 €	194 324,16 €	58 999,00 €	-71,59%
001 – Solde négatif reporté	48 156,55 €		179 547,91 €	272,84%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	997 014,14 €	657 443,01 €	541 513,47 €	-40,12%

4.1.1 Les dépenses réelles d'investissement : 347 966,56 €

Dépenses d'équipements et opérations (Ch. 20, 21) : études, petits travaux, achats de biens et de matériel. Diminution de plus de 150 000,00 € sur les comptes 213 (école entièrement réglée, moins d'inscription sur l'hôtel de ville).

Chapitre 16 – Emprunts et dettes :

Un emprunt ayant été remboursé entièrement en 2025, moins d'inscription sur 2026.

4.1.1 Les dépenses d'ordre d'investissement : 58 999,00 €

Chapitre 041 – Opération patrimonial

Il s'agit d'écritures comptables à l'intérieur de la section d'investissement.

Intégration des frais d'études (reste 20 000,00 € à intégrer en 2026) et acquisition de terrains.

4.2 Les recettes d'investissement :

INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026	Evolution (en %)
Recettes	379 363,12 €	404 839,26 €	482 514,47 €	27,19%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	125 000,00 €	133 476,14 €	131 906,00 €	5,52%
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisés	100 363,12 €	100 363,12 €	247 708,47 €	146,81%
13 – Subvention d'investissement	154 000,00 €	171 000,00 €	70 900,00 €	-53,96%
21 – Immobilisation corporelles	0,00 €		32 000,00 €	
041 – Opérations patrimoniales	207 651,02 €	194 324,16 €	58 999,00 €	-71,59%
021 – Virement de la section d'exploitation	410 000,00 €		0,00 €	
001 – Résultats d'investissement reportés	0,00 €			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	997 014,14 €	599 163,42 €	541 513,47 €	-45,67%

4.2.1 Les recettes réelles d'investissement : 379 614,47 €

Chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserve :

FCTVA : 126 906,00 € (dépenses d'investissement réalisées en 2024).

Taxe d'aménagement : 5 000,00 €

Excédents de fonctionnement 2024 affectés aux investissements (Cpte 1068)

Chapitre 13 – Subventions d'investissement perçues : 70 900,00 €

Subventions attendues liées aux projets d'investissement de la Commune.

4.2.2 Les recettes d'ordre d'investissement :

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 58 999,00 €

Il s'agit d'écritures comptables à l'intérieur de la section d'investissement.

Pour 2026, intégration des frais d'études et acquisition de terrain.